

## Les articles définis contractés : au, aux, du, des.

Observe les différences de sens entre les articles indéfinis et définis :

Prends <b>une</b> cravate. (→ n'importe laquelle)	Prends <b>la</b> cravate rayée. (→ celle-là en particulier)
J'ai croisé <b>un</b> homme ce matin. (→ on ne le connaît pas)	Ce soir, j'ai revu <b>le</b> même homme. (→ celui dont on a déjà parlé)

Avec les prépositions **à** et **de**, les articles **le** et **les** sont contractés :

à + le = je vais **au** cinéma

à + les = je pense **aux** vacances

de + le = je veux **du** pain

de + les = le jour **des** vacances

À la maison

*Pour s'assurer que l'enfant a bien compris sa leçon, et pour l'aider à l'apprendre, vous pouvez lui poser ces questions et/ou lui proposer ces activités :*

- Récite les articles définis, les articles définis contractés, les articles indéfinis.
- Explique l'emploi des articles définis ou indéfinis dans les phrases suivantes : *J'ai aperçu un écureuil / Passe-moi l'assiette qui est devant toi / J'ai besoin d'une gomme / J'ai mis la chemise que tu m'as offerte. / L'écureuil s'est caché quand il m'a vu. / Etc.*